

ROBERT MANDROU

L'ENSEIGNEMENT EN EUROPE AUX 17^e ET 18^e SIÈCLES
PERSPECTIVES GÉNÉRALES

Il ne saurait être question de donner en quelques instants un panorama satisfaisant de l'évolution subie par le système d'éducation dans les différentes sociétés européennes pendant ces deux siècles de l'époque moderne où les cadres traditionnels révèlent leurs insuffisances et où toutes les organisations éducatives sont remises en question: la bibliographie d'un tel sujet est d'ailleurs à la fois accablante par son abondance — depuis les monographies en style hagiographique consacrées à un établissement ou à un système institutionnalisé jusqu'aux vastes synthèses sur l'éducation occidentale¹, et en même temps extrêmement précaire dans la mesure où elle ne répond qu'aux questions que les historiens peuvent se poser aujourd'hui. Depuis notamment le brillant

¹ Ouvrages utilisés (par ordre alphabétique):

a) Traités de l'époque

Abbé Coyer. *Plan d'éducation publique*. Paris 1970

Dagoumer. *Philosophia ad usum scholarum accomodata*. Paris 1701.

Proyart. *De l'éducation publique*. Paris 1785.

Rollin. *Traité des Etudes ou de la manière d'enseigner et d'étudier les belles lettres*. Paris 1726.

b) Etudes

W. Boyd. *The history of western Education*. Londres 1952 (6^e édition).

R. F. Butts. *A cultural history of western education*. Its social and intellectual foundations. New York 1955 (2^e édition).

Budinger Vorträge Universität und Gelehrtenstand (1400—1800). Limburg—Lahn 1970.

I. Carré. *Les pédagogues de Port Royal, Histoire des petites écoles*. Paris 1887.

A. Clausse. *Introduction à l'histoire de l'éducation*. Bruxelles 1951.

E. Durkheim. *L'évolution pédagogique en France, de la Renaissance à nos jours*. Paris 1938.

A. Franklin. *La vie privée d'autrefois [...] Ecoles et collèges*. Paris 1892.

St. d'Irsay. *Histoire des Universités françaises et étrangères*. Tome 2 (du XVI^e siècle à 1860). Paris 1935.

ouvrage de Philippe Ariès consacré à l'enfant et à la famille², les problèmes de l'enseignement ne se perçoivent plus simplement en termes de programmes et de méthodes pédagogiques, mais encore de la sensibilité à l'enfance et de la place qui lui est reconnue dans la vie sociale. Aussi bien le présent survol se bornera t'il à retracer pour l'essentiel les grandes lignes de l'évolution des structures en un temps où le contrôle et la diffusion du savoir échappent à l'Eglise, tutrice ancestrale des institutions enseignantes; puis à évoquer les velléités d'innovation qui se sont manifestées en particulier au milieu du 18^e siècle; enfin — et dans des perspectives de problématique personnelle, à indiquer quelques directions de recherche qui paraissent particulièrement opportunes dans l'état présent de nos connaissances.

*

Même sous la forme d'un bilan nécessairement simplifié de façon cavalière, il n'est point facile de retracer l'évolution des trois ordres d'enseignement qui ont fait inégalement l'objet de la sollicitude des autorités religieuses et civiles, des Universités mises en place au coeur du Moyen Age jusqu'aux écoles de paroisses perpétuellement négligées jusqu'au siècle des Lumières.

Des Universités romaines, si décriées dès le XVI^e siècle, au point que les humanistes s'en sont enfuis en grand nombre pour chercher ailleurs les cadres intellectuels dont ils avaient besoin, il n'y a pas beaucoup à dire. Leur déclin paraît sans remède puisque aux siècles suivants, les institutions de recherche parallèles se multiplient en tous domaines — sauf la théologie — à travers toute l'Europe demeurée catholique. Certes les Facultés de théologie à commencer par la Sorbonne ont poursuivi leur carrière assurant la défense de l'orthodoxie contre les ennemis du dehors et surtout du dedans: cartésiens, jansénistes, quiétistes, et au 18^e siècle philosophes de toute farine. Les Facultés de droit et de médecine paraissent en regard plus aptes à se renouveler dans la mesure où elles participent aux débats de leur temps: les Facultés de droit à mesure que l'oeuvre législative des souverains s'enrichit, en France dans les années

J. Palmero. *Histoire des institutions et des doctrines pédagogiques par les textes*. Paris 1958.

F. X. Passard. *La pratique du ratio studiorum pour les collèges*. Paris 1896.

G. Snyders. *La pédagogie en France aux XVII^e et XVIII^e siècles*. Paris 1965.

Van Swieten (Gerard) und seine Zeit, (Internationales Symposium), Wien 1973.

²Philippe Ariès. *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime, l'édition*, Paris 1960; seconde 1973.

1665 à 1690, en Italie et en Espagne au 18^e siècle: les Facultés de Médecine entraînées dans les disputes les plus virulentes sur la circulation du sang après les découvertes d'Harvey, sur la médecine chimique (où Padoue et Montpellier s'opposent à Paris). Mais au total ces mouvements demeurent limités: en France, la recherche médicale progresse au 18^e siècle dans le cadre de la Société royale de Médecine, qui lance de grandes enquêtes à la veille de la Révolution: en Italie, c'est dans des Académies comme l'Accademia del Cimento, que l'expérimentation biologique affirme ses droits. Chacun connaît enfin les déboires rencontrés par des novateurs comme Van Swieten lorsqu'il s'est attaqué à Vienne à la rénovation de l'Université Autrichienne³.

C'est sans doute dans les pays protestants que les innovations et l'effort pour rendre vie à l'enseignement universitaire ont eu quelque portée: non point sur le plan théologique d'ailleurs, puisque les plus célèbres universités de théologie luthérienne se sont révélées aussi jaloux défenseurs de l'orthodoxie que leurs homologues catholiques: aussi bien Wittemberg, rapidement somnolente dès le début du 17^e siècle, qu'Helmstedt aux prises avec son souverain dans les années 1640 ou encore Upsala en Suède. Sur le plan théologique les Hofprediger des plus importants princes allemands semblent avoir joué un plus grand rôle, à l'époque où le piétisme se développe dans toute l'Allemagne luthérienne. Cependant quelques universités ont présenté une physionomie plus originale dans ce contexte en se consacrant aux sciences physiques, biologiques et juridiques, notamment Halle et Göttingen⁴. Pourtant les transformations les plus nettes se situent dans les pays protestants animés par une bourgeoisie commerçante active: les Provinces Unies où les Universités rénovées et les Ecoles Illustres fondées par les grandes villes ont multiplié les enseignements destinés à satisfaire les préoccupations d'une clientèle tournée vers l'exploitation des nouveaux mondes: astronomie, géographie, cartographie, mathématiques, langues vivantes; l'Angleterre où les mêmes préoccupations se sont manifestées dès 1597 par la création de Gresham College à Londres, ensuite par la multiplication des Inns of Court, qui enseignent le droit administratif et privé, les langues, mais aussi la musique et les beaux arts, et après 1688 par l'ouverture des Académies puritaines qui attirent une clientèle nombreuse alors que se dépeuplent

³ Van Swieten (Gerard). *Symposium international, dont les travaux viennent d'être publiés par E. Lesky et A. Wandruszka*; ouvrage cité, note 1 (notamment les communications de E. Lesky, B. Zanobio, K. Benda et E. Wangermann).

⁴ L'originalité de l'université de Halle a été soulignée au cours de la discussion qui a suivi la première journée de ce colloque par Mme G. Klingenstein. Qu'elle soit remerciée de cette contribution.

les vieilles Universités d'Oxford et Cambridge, toujours enfermées dans leurs traditions.

Mais il faut encore, sur le plan universitaire, souligner un dernier trait: la vie scientifique — au sens où nous l'entendons aujourd'hui — a massivement déserté le cadre universitaire dès le 17^e siècle; elle s'épanouit dans les assemblées savantes informelles qui se multiplient en France, en Italie, en Angleterre dans la première moitié du siècle: Mersenne, Dupuy, Montmor, Renaudot en France, Lincei et Cimento en Italie, Gresham en Angleterre⁵; elle se perpétue, institutionnalisée dans les Académies qui sont mises en place peu à peu à travers toute l'Europe à partir des années 1660: à Londres en 1662, à Paris en 1666, à Berlin; dans les petites capitales provinciales en France pendant toute la première moitié du 18^e siècle; auprès de maintes petites Cours allemandes à la même époque⁶. Lorsque Diderot publie l'Encyclopédie, les Universitaires ne représentent qu'un très faible effectif (quelques unités) sur la centaine de collaborateurs qui ont participé à cette entreprise: c'est peut être le meilleur signe de cette régression persistante des Universités traditionnelles pour la France. Pour l'Europe centrale et méditerranéenne, quelques bonnes cartes du rayonnement des Académies fourniraient une argumentation équivalente.

Le domaine de l'enseignement secondaire présente un fort contraste avec le précédent, puisque le 17^e siècle a été marqué par l'épanouissement dans l'Europe catholique de l'enseignement jésuite, mouvement de longue durée qui n'a pas son équivalent dans les pays de l'Europe qui ont échappé à la domination romaine au siècle précédent.

Cette réussite des collèges jésuites au XVII^e siècle a été souvent étudié sous ses différents aspects, en particulier dans le rôle dévolu à ces établissements pour la reconquête des régions perdues — ou menacées par les Réformes, et d'abord par les historiens de la Société attachés à reconstituer les grandes étapes de son histoire mouvementée. Quelques ouvrages ont fait date dans la diffusion de l'image de marque des collèges,

⁵ f. sur ce processus, mon récent ouvrage. *Des humanistes aux hommes de science*. Paris 1973; et surtout la thèse de René Pintard. *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII^e siècle*. Paris 1943.

⁶ Un argument complémentaire pourrait être tiré de la circulation de l'information: les correspondants de Leibnitz, par exemple; la publication de périodiques hors de tout bien avec l'Université comme le *Journal des Scavans* en France, les *Philosophical Transactions* de la Royal Society en Angleterre.

la *Ratio Studiorum* publiée à la fin du 16^e siècle, le manuel de l'abbé Jouvency, *De ratione discendi et docendi*, au 17^e, le *Traité des Etudes* de Rollin au début du 18^e siècle. L'extension du réseau des collèges, facile à reconstituer à partir des listes publiées par la Compagnie elle-même, confirme ce qui est depuis longtemps reconnu: à raison de plusieurs centaines de collèges dès la mi XVII^e siècle, la Société couvre toute l'Europe catholique avec des zones très denses aux Pays Bas et en France du Nord (hébergeant les collèges „anglais”), en Italie et dans l'Allemagne méridionale, et des taches blanches dans la partie septentrionale de l'Europe: Scandinavie, Allemagne, Angleterre⁷.

Méthodes et programmes de ces collèges ont été maintes fois étudiés et mis en relation avec les conditions sociales des groupes dominants qui fournissaient l'essentiel de leur clientèle: le principe d'émulation et de surveillance constante („l'enveloppement continu”) jusqu'à l'organisation des classes en décuries, les stimulants recherchés dans les distributions de prix, l'affichage des copies, les représentations théâtrales, la sélection des meilleurs dans les Académies intérieures aux collèges, tout ce système a été depuis longtemps mis en rapport avec les ressorts aristocratiques de la haute société d'Ancien Régime. L'humanisme christianisé qui constitue l'essentiel du programme dispensé depuis les classes de grammaire jusqu'à la Rhétorique et à la philosophie a été également décrit avec le plus grand soin: la place prépondérante de l'apprentissage des langues mortes et de la connaissance de l'Antiquité préchrétienne et chrétienne en regard des quelques heures consacrées à l'histoire (ancienne), à la géographie et aux mathématiques, voire aux mondanités. L'essentiel demeurant en le domaine, comme Rollin, Jouvency et bien d'autres n'ont cessé de le souligner, de former de bons catholiques, ultramontains autant que possible.

En regard de cette réussite écrasante qui a modelé pendant des générations la jeunesse aristocratique et bourgeoise des pays catholiques, il est peu d'entreprises qui aient réussi à faire contre poids: en France pendant quelques années de 1645 à 1660, les petites Ecoles de Port Royal ont drainé vers elle, une partie de la jeunesse parisienne, exaspéré les jésuites et provoqué autant que les Provinciales la perte des jansénistes; dans une plus large perspective les Oratoriens ont réussi à implanter à travers toute la France un réseau de collèges qui enseignent en français, font une plus large place aux mathématiques et aux sciences physiques, mais se sont attirés les foudres du pouvoir civil en raison de leurs sympathies pour le cartésianisme et le jansénisme (notamment dans les années 1680). Dans les Etats héréditaires de l'Autriche, en Bohême et

⁷ of. la carte publiée dans l'ouvrage cité à la note 5, p. 250-251.

Moravie, en Pologne également, ce sont les collèges piaristes qui se maintiennent en face des établissements jésuites. En aucun de ces cas (et a fortiori non plus en Italie et en Espagne), la position de quasi monopole occupée par les jésuites n'a été vraiment menacée. Il n'est d'organisation de l'enseignement secondaire comparable à celle des jésuites qu'en pays protestant aux frontières du catholicisme militant: ainsi l'organisation du Tübingen Hift en Wurtemberg et les Fürsten-Schulen de l'Electorat Saxon.

Cependant il faut encore signaler l'essoufflement de cet appareil pédagogique jésuite au 18^e siècle, longtemps avant les expulsions et la dissolution de 1762-1773, dans toute l'Europe sauf, semble t'il, l'Italie et l'Espagne. La diminution du recrutement s'accompagne de la prospérité des concurrents et du préceptorat privé qui ne cesse de gagner dans l'aristocratie européenne de l'Ouest à l'Est. Moins achalandés, les collèges jésuites figés dans une pédagogie exigeante et attachés à des contenus d'enseignement qui ne satisfont pas la demande bourgeoise, perdent de leur prestige, même dans des pays aussi profondément catholiques que la Bavière et l'ensemble de l'Allemagne méridionale. Là encore l'exemple français est significatif: à en croire A. Franklin (qui ne donne pas ses sources), la France compte au milieu du 18^e siècle 560 collèges rassemblant 72.000 élèves, alors que les établissements de la Compagnie sont une bonne centaine, ceux des Oratoriens bien moins de cent⁸. Ont donc proliféré des établissements „sauvages” qui n'entrent pas dans l'organisation d'un ordre religieux, à l'initiative de maîtres de collèges qui proposent des enseignements nouveaux, mieux adaptés à la demande de la clientèle. Les réorganisations qu'ont nécessité les expulsions et la suppression de la Compagnie ont alourdi évidemment ce passif. A la veille de la Révolution française, l'éducation de l'adolescence fait assurément problème et la prolifération des projets d'éducation nationale n'est certes pas sans rapport avec cette situation.

*

Le troisième étage de l'organisation enseignante est constitué par l'école élémentaire qui n'a pas préoccupé gouvernants et clercs pendant très longtemps: l'éducation de premier degré donnée dans les familles de la noblesse et de la bourgeoisie apparaît comme une nécessité très tardivement dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, lorsque les progrès techniques des artisanats urbains font sentir le besoin d'une main d'oeuvre possédant un minimum de formation indispensable pour l'exécution des

⁸ A. Franklin, ouvrage cité, note 1 passim.

travaux et la manipulation des premières machines. En regard, le faible succès remporté par les Frères ignorantins des Ecoles chrétiennes, dont la fondation remonte au XVII^e siècle, est une bonne illustration de cette indifférence des classes supérieures à l'égard de l'éducation élémentaire⁹.

Au delà des diversités qui apparaissent d'une région à une autre en fonction de contextes socio-culturels nettement différenciés, deux ordres de faits peuvent être mis en avant avec une certaine sûreté. En premier lieu, la progression de la scolarisation primaire dans l'espace culturel catholique en fonction de la mise en place des Séminaires diocésains. A l'échelle de l'Europe romaine, la recommandation du Concile de Trente prescrivant la création dans chaque diocèse d'un séminaire assurant la formation des prêtres n'est entrée en application qu'avec un bon siècle de retard, faute de crédits pour construire et de personnel enseignant. A quoi s'est ajouté un frein supplémentaire, le zèle tout relatif du haut clergé en ce domaine: autant des évêques bons administrateurs ont pu faire avancer ces réalisations, autant l'absentéisme des évêques de cour les a souvent retardées de plusieurs décennies. En ce domaine l'Italie et l'Espagne fournissent des exemples tout à fait probants. Cependant, l'amélioration du niveau intellectuel des curés qui résulte du bon fonctionnement des séminaires a entraîné, comme un corollaire quasi automatique, une amélioration des écoles paroissiales, leur ouverture ou leur perfectionnement; et jusqu'à la publication par les librairies de colportage, en Allemagne comme en France, d'abécédaires et autres ouvrages utiles pour les maîtres d'école, dont la tâche est souvent rendue plus ingrate par la mauvaise volonté des parents, plus intéressés par les garderies des écoles de charité (A. Franklin en compte 80 à Paris au 18^e siècle¹⁰) que par un cycle d'instruction élémentaire complet. Tout inventaire précis (et en particulier à travers les procès verbaux de visites épiscopales) révèle au demeurant la difficulté que rencontre l'historien à distinguer école de catéchisme, voire d'enfant de chœur et école élémentaire proprement dite enseignant les rudiments, lire, écrire et compter.

Dans ce domaine de l'école élémentaire, les plus nets progrès semblent réalisés, au long des deux siècles, dans les pays protestants, dans l'Ecosse presbytérienne comme dans les pays luthériens de l'Allemagne septentrionale et de la Scandinavie. L'organisation de l'enseignement élémentaire dans les pays calvinistes, placée sous l'autorité directe du Consistoire et du pasteur se présente d'ordinaire sous la forme d'une école animée par

⁹ Une autre preuve pourrait être fournie par les mésaventures de Grignon de Monfort, dans ses entreprises de „christianisation” des milieux populaires. Voir L. P e r o u a s. *Ce que croyait Grignon de Montfort*. Paris 1973, ou encore M. Q u e m e n e u r. *Saint Grignon de Montfort*. Paris 1962.

¹⁰ A. F r a n k l i n, ouvrage cité, note 1, p. 122.

un maître d'école dirigé et surveillé de près par le pasteur. Une plus grande réussite a été le fait des pasteurs luthériens dont le presbytère est devenu, surtout là où le piétisme s'est développé, un centre culturel actif qui a dominé toute la vie culturelle des communautés rurales, voire urbaines; école des enfants et des adultes, le presbytère luthérien a été aussi un lieu de rencontres et d'échanges d'autant plus actifs que les pasteurs ont dans les situations concrètes bénéficié d'une liberté doctrinale non négligeable. Robert Minder a écrit sur cette présence culturelle du presbytère luthérien dans l'Allemagne septentrionale et centrale des pages remarquables, qu'il suffit de mentionner ici ¹¹.

Au demeurant, la préoccupation essentielle des maîtres et des clercs qui s'attachent au développement de ces écoles élémentaires reste la formation chrétienne des enfants, tout autant sinon plus que la transmission d'un bagage intellectuel élémentaire; selon une expression fréquemment employée dès le XVII^e siècle, il faut éliminer les superstitions et toutes mauvaises compréhensions des vérités chrétiennes: la première utilité de l'école élémentaire est d'assurer la diffusion populaire d'une „religion mieux comprise”. Cette préoccupation explique sans doute aussi pourquoi l'enseignement élémentaire est resté le parent pauvre de l'édifice éducatif dans toutes les sociétés européennes: la structure hiérarchique de celles ci rendant compte du reste, qui est l'essentiel: à société fortement hiérarchisée et cloisonnée, correspond une organisation de l'enseignement perfectionnée pour les classes supérieures, rudimentaire pour la masse.

*

Que l'ensemble de ces institutions d'enseignement n'aient pas rempli leur fonction à la satisfaction des usagers, des gouvernants et des autorités ecclésiastiques tutélaires, c'est assurément l'évidence, à en juger par l'abondance d'une littérature normative qui s'est multipliée tout au long du 18^e siècle dans la plupart des pays européens. Cette littérature souvent interrogée par les historiens de l'éducation est bien connue au moins par ses sommets, de Montaigne à Rousseau, de Locke à Pestalozzi. Il ne saurait être question ici d'en retracer les développements dans une vue qui serait fatalement sommaire, d'autant plus que bien souvent la diffusion des traités, non plus que leur audience dans les milieux „éclairés” n'a guère été étudiée. Il paraît plus utile de souligner trois traits qui

¹¹ R. Minder. *Kultur und Literatur in Deutschland und Frankreich*. Frankfurt—Main 1962, notamment „Das Bild des Pfarrhauses in der deutschen Literatur [...]”.

jalonnent cette mise en question des institutions éducatives, en suivant d'ailleurs l'ordre chronologique.

En premier lieu, le rayonnement de la pensée pédagogique et encyclopédique de Comenius, que de récents travaux ont mis en évidence ces dernières années. Le savant pédagogue tchèque qui a vécu la plus grande partie de sa vie en exil hors de la Bohême, n'a pas été seulement de son vivant une autorité consultée en Hongrie, en Suède, en Angleterre pour l'établissement de nouveaux programmes d'études et de nouvelles écoles; un maître dont la pédagogie des langues vivantes a été discutée par les maîtres de Port Royal (Nicole notamment) comme dans toute l'Europe centrale. Il a influencé longtemps après sa mort l'intelligenza soucieuse de ces problèmes d'éducation: Sa Grande Didactique comme sa Pan Sophie ont accredité la nécessité d'enseigner à la jeunesse non seulement la sagesse antique et les vérités chrétiennes mais aussi la connaissance du monde tel qu'il doit être vécu; donc une connaissance aussi riche que possible de la nature et des sociétés humaines, des métiers et des techniques. A la fin du XVIII^e siècle, Leibniz lui fait gloire selon Durkheim¹² d'avoir encouragé dans l'Europe centrale et notamment en Allemagne le développement des sciences du réel, „die realsten Wissenschaften”. Au terme de cette évolution se trouvent au milieu du 18^e siècle les premières tentatives pour organiser un enseignement secondaire moderne, les Realschulen, appelées à un si grand succès au cours du XIX^e siècle allemand.

En second lieu viendrait l'oeuvre remarquable, répandue à travers l'Europe entière par diverses traductions, notamment en français de John Locke. Contemporain des traités de Fénelon, par l'éducation des filles et le Télémaque, le traité d'éducation publié par le médecin anglais qui s'était fait connaître comme théoricien de la glorieuse révolution, est sans commune mesure avec les traités précieux du prélat français. Tout entier orienté vers les connaissances pragmatiques, J. Locke fait l'apologie des Inns of Court et des Académies „puritaines” anglaises, faisant connaître sur le continent des institutions originales, dont l'équivalent ne se retrouve nulle part et dont la prospérité ne cesse de s'affirmer avec le temps. Souvent cité par toutes sortes d'auteurs, même par ses adversaires, le traité de l'éducation de Locke a touché la gent philosophique, voire le personnel politique du 18^e siècle, au moins autant que ses traités sur l'entendement et sur le gouvernement civil. A qui rechercherait quelles influences se sont exercées en profondeur à travers le siècle des Lumières, l'oeuvre de J. Locke apporterait certainement une réponse de poids.

Il serait certainement excessif de prétendre que le XVIII^e siècle a été obsédé par les problèmes de réforme: pas avant la moitié du siècle en tout

¹² E. Durkheim, ouvrage cité, note I.

cas. Mais au delà de 1750, un double mouvement est assez lisible: d'une part la multiplication des traités qui envisagent une refonte totale et parlent tout bonnement d'éducation nationale: dans l'espace culturel français, l'abbé Coyer, Proyart, en attendant Condorcet; en Italie.

D'autre part, les despotes éclairés — les trois grands et les plus petits de l'Europe méditerranéenne — n'ont jamais cessé d'afficher un très grand intérêt pour les questions d'éducation et de projeter (sinon de réaliser) des plans de réforme dans ce domaine. Sans doute s'agit il tout d'abord de cette publicité bien ordonnée qu'ils ont tous su orchestrer avec la complicité naïve des philosophes français, Voltaire en tête: Marie Thérèse ou Joseph II visitant des écoles, Catherine établissant un plan d'éducation primaire avec trois cents écoles, Frédéric II projetant l'enseignement obligatoire. Tout cela ne manque pas de clinquant assurément. Mais les réalisations n'ont pas été négligeables. Van Swieten à Vienne au temps de Kaunitz a nourri de grands projets et réalisé quelques réformes dans le domaine des études médicales surtout¹³. Frédéric II peut mettre à son actif des créations d'écoles et la résurrection de l'Académie de Berlin étouffés par le Roi Sergent. Pombal au Portugal, partant en guerre contre l'aristocratie, a mis sur pied des enseignements tout à fait adaptés aux vœux de la bourgeoisie marchande à Lisbonne. Dutillot à Florence, féroce adversaire des jésuites qu'il a contribué à faire supprimer n'a pas été moins efficace pendant la vingtaine d'années qu'a duré son ministère. Sans nul doute dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, la réforme de l'enseignement est à l'ordre du jour dans l'Europe entière: un mouvement de laïcisation au profit du pouvoir civil est net partout, depuis la France où les Parlements gèrent les collèges jésuites mis en liquidation jusqu'aux Etats héréditaires d'Autriche au temps de Joseph II. La Commission polonaise s'inscrit évidemment dans ce contexte, avec des caractères fortement originaux.

Cela dit, il paraît clair que ce mouvement lui même exprime l'inadéquation des systèmes scolaires hérités d'un passé plus ou moins lointain à une société en profonde mutation du fait des progrès réalisés par le capitalisme commercial — inégalement de l'Ouest à l'Est de l'Europe. Les cadres institutionnels ne donnent plus satisfaction, ni aux aristocraties tournées de plus en plus vers le préceptorat ou le pensionnat, ni aux bourgeoisies qui réclament une éducation moderne, mieux adaptée aux nouveautés scientifiques du temps. Ecoles, collèges et Universités sont donc mis en question, plus d'ailleurs en ce qui touche les programmes — les contenus éducatifs — qu'en ce qui concerne les méthodes. Plans d'éducation nationale aux vastes perspectives ou petites réformes pon-

¹³ Ouvrage cité, note 1.

tuelles limitées à certains aspects de la vie universitaire ou collégiale, toutes ces entreprises ne signifient pas plus, ni moins que les efforts dispersés ou ordonnés envisagés pour rapprocher le système éducatif des nécessités perçues, au moins intuitivement, par les différents groupes sociaux.

*

A partir de ces données, qui s'éclairent plus vivement dès que des enquêtes avancées dans un tel ou tel domaine apportent des précisions utiles, en égard aux circonstances et aux contextes socio culturels, il est possible d'indiquer trois grandes directions de recherches qui permettraient par des études comparatives poussées de mieux situer cette crise de l'éducation.

La base indispensable, et souvent défailante encore, de toute investigation dans ces domaines est l'enquête socio-culturelle sur le recrutement des enseignants et des enseignés qui peuvent être atteints à partir des archives conservées par les ordres religieux, des matricules dans les universités, voire des plus rares archives dans les collèges. La formation et le cursus universitaire des enseignants, tout comme leur origine sociale importent pour comprendre comment se sont constitués et renouvelés ces corps qui dispensent une certaine culture: les jésuites, oratoriens, piaristes doivent pouvoir ouvrir leurs archives à des investigations nécessaires pour établir ces fondements sociologiques. De même est il possible de retrouver à travers les matricules universitaires (souvent publiés en Allemagne, aux Pays Bas, voire en Suisse ou en Italie, encore dormant dans les Archives françaises ou espagnoles) le rayonnement géographique et le recrutement social des Universités, et leur évolution d'un siècle à l'autre. Chacun sait que Padoue et Montpellier ont eu un recrutement européen dès le Moyen Age. Nul ne sait ce qu'a été celui d'Orléans ou de Dole, dont les registres attendent encore leurs chercheurs. Pour les collèges jésuites français, cette prospection avait été entreprise par le regretté Père François de Dainville qui avait publié naguère quelques résultats pour le Nord Est de la France dans la revue *Population*¹⁴. Ses dossiers n'ont pas encore été exploités à notre connaissance. Des travaux semblables sont possibles pour les collèges jésuites d'autres pays, pour les établissements oratoriens, piaristes, etc; les historiens anglais ont fait

¹⁴ *Population*, „Effectifs des collèges et scolarité aux XVII^e et XVIII^e siècles dans le Nord de la France”, 1955; „Collèges et fréquentation scolaire au XVII^e siècle”, 1957.

dans ces domaines de remarquables recherches dont les résultats commencent à être publiés au moins sous forme d'articles ¹⁵.

Une seconde démarche porterait de grands fruits dans le domaine des contenus et des méthodes éducatifs, à condition de tirer le meilleur parti des enseignements qu'autorisent les plus récentes recherches en matière d'éducation. Sans doute les sources sont elles rares qui permettent de reconstituer la pédagogie concrète; et il n'est guère plausible de s'en tenir à l'exploitation de notations rapides comme celle de Rollin rappelant qu'il est impensable d'user de châtiments corporels ¹⁶. Il faut aussi dans cet ordre d'idées dépasser le stade de la réflexion sur la philosophie d'un système éducatif, comme E. Durkheim l'a si remarquablement fait voici une cinquantaine d'années, dans des perspectives qui n'ont pas perdu toute vertu, mais ne permettent pas de reconstituer la prégnance d'un enseignement ¹⁷. Non plus que ne peuvent suffire les évocations brutes des fruits, révoltés ou soumis produits par tel ou tel système. La recherche est à pousser, me semble-t-il, à la fois dans la perspective des contraintes et des processus qui ont contribué à la formation des personnalités en tenant compte de l'expérimentation actuellement réalisée par les sciences de l'éducation; et dans la perspective des phénomènes concurrentiels où s'expriment les préférences des usagers et des groupes sociaux: migrations des étudiants vers des Universités mieux équipées, placements des collégiens dans des établissements parfois éloignés mais plus conformes aux vœux des parents, hésitations et délibérations d'autorités municipales lors de la création d'un collège pour le choix de l'ordre à qui le confier, etc. Sur un plan à peine différent, les polémiques de publicistes comme celles qui s'expriment en Angleterre au début du 18^e siècle peuvent être également très significatives. Cette démarche devrait permettre de mieux reconstituer les modèles éducatifs souhaités ou récusés, perfectibles ou adoptés; soit de mieux cerner la distance qui sépare le système en acte et celui qui est désiré par tout ou partie du corps social.

Ceci débouche directement sur la troisième étape, au terme d'études comparatives poussées aussi loin que le permettent les dissemblances des contextes socio-culturels. La crise des systèmes éducatifs au 18^e siècle exprime sans nul doute une inadéquation qu'il convient de cerner dans toutes les coordonnées: sociales, économiques, culturelles. La tâche n'est pas mince, s'il est vrai que, dans l'état actuel de nos connaissances,

¹⁵ cf. notamment dans *Past and Present*, les articles de Lawrence Stone, n° 28 (1964) et de W. Prest, n° 38 (1967).

¹⁶ Rollin. *Traité des Etudes*; „je n'ai pas besoin d'avertir que les soufflets, les coups et les autres traitements pareils, sont absolument interdits aux maîtres”.

¹⁷ E. Durkheim, ouvrage cité, note 1.

beaucoup d'éléments sont encore à mettre au net et à jauger avec les plus sûres mesures. Mais la difficulté peut se mesurer d'un seul trait qui est de notoriété historique: le système éducatif pratiqué dans l'ensemble de l'Europe était manifestement élitaire; c'est une pyramide homologue de la hiérarchie sociale qui est encore en place sur tout le continent à la veille de la Révolution. Ce système est élitaire également dans ses moteurs pédagogiques, c'est à dire l'émulation, voire dans ses centenus. Or le modèle a traversé les bouleversements révolutionnaires, subi maintes tempêtes, mais il subsiste en grande partie au delà de la tourmente dans l'Europe méditerranéenne, tout comme dans la France, après un quart de siècle d'expériences et de projets... Il y a là matière à réflexion; et en même temps une perspective qui permet de situer mieux la crise antérieure à 1789.

Ce programme de recherches n'est certes pas limitatif; tel qu'il se présente, en quelques lignes, il apparaît déjà très lourd et long. Seule une perspective comparatiste peut lui fournir le stimulant nécessaire pour un aussi long parcours. Le présent colloque pourrait en constituer la première étape.